



Rapport annuel

L'innovation au service des patients :
ensemble, donnons un futur à notre mémoire

Recherche

Innovation

Prévention



SOMMAIRE

Les mots du Président et du Directeur Général	4
Notre organisation	6
Notre mission	8
Nos actions	9
Les chiffres clés de la fondation	10
Ils parlent de nous dans la presse	11
Les projets financés en 2022	12
L'innovation au service des malades	19
La formation des professionnels de santé	22
Les événements qui ont marqué l'année	24
Nos actions à l'international	28
Prévenir la maladie d'Alzheimer	32
Nos engagements	36
Notre rapport financier	38

LES MOTS

du Président et du Directeur Général

La maladie d'Alzheimer touche chaque jour de plus en plus d'hommes et de femmes et nous savons tous combien l'annonce de ce diagnostic représente une épreuve difficile pour les malades et leur entourage. Aussi, rester à domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'état de santé des patients, est le vœu le plus cher des familles. Dans cet esprit, il y a quelques années déjà, nous avons co-financé le projet d'un brillant chercheur, le Professeur Pascal Antoine, qui avait pour ambition d'accompagner les aidants dont le proche malade vit à domicile.

En 2022 nous avons souhaité aller encore plus loin en nous engageant pour une recherche innovante et collaborative mettant tout en œuvre pour que les malades puissent rester chez eux le plus longtemps possible.

Certaines des dernières avancées technologiques ont déjà fait leurs preuves en matière de maintien de l'autonomie et pourraient être de précieux atouts pour les patients.

Si l'on se projette au domicile d'une personne atteinte d'une maladie neuro-évolutive de type Alzheimer, nous pouvons essayer de repenser ses espaces de vies en les équipant d'appareils électroniques capables de faciliter son quotidien : dispositifs de sécurité à domicile (capteurs, bouton d'appel d'urgence), applications pour smartphones de suivi de l'état de santé, assistants vocaux etc.

Tous ces outils de communication ont été développés pour **aider les patients à vivre de manière la plus indépendante tout en offrant plus de tranquillité d'esprit aux aidants et aux proches.**



Ces innovations technologiques permettent aux aidants de mieux gérer leur charge de travail et de mieux suivre l'état de santé de leur proche. Les dispositifs de surveillance à distance et les plateformes de coordination des soins permettent d'organiser efficacement les soins tout en réduisant le stress des familles. Cependant, **ces technologies ne remplaceront jamais les soins délivrés par des êtres humains. Elles doivent être utilisées comme un complément aux soins fournis par les professionnels de santé et comme un soutien aux aidants.** La technologie peut aider à améliorer la qualité de vie des patients et des aidants, mais elle ne pourra jamais remplacer **le lien social, essentiel au fonctionnement de notre cerveau**, et ce quel que soit notre âge...

Dans ce contexte, **la Fondation Alzheimer inclut désormais l'innovation comme un élément clé de ses appels à projets afin d'encourager les chercheurs à s'associer à des entreprises technologiques dans le but de développer des projets ambitieux** au service de l'autonomie des malades.

Ainsi, en septembre 2022, à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, avons-nous lancé notre premier appel à projets thématiques destiné aux équipes académiques françaises en collaboration avec des startups.

L'ambition est de développer des outils innovants à usage des patients de nature à transformer leur vie quotidienne mais aussi celles de leurs proches aidants. **Plus que jamais, nous sommes déterminés à soutenir la recherche innovante en France pour trouver de nouvelles solutions pour lutter contre la maladie d'Alzheimer au quotidien.**

Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour répondre aux besoins des patients et de leurs aidants. C'est pourquoi **nous appelons à davantage d'investissements dans la recherche en France, pour permettre aux chercheurs et aux industriels de poursuivre leurs travaux novateurs et de développer le plus rapidement possible de nouvelles approches de maintien à domicile pour les patients.**

Nous sommes fiers de soutenir les chercheurs français engagés dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer, et nous continuerons à travailler sans relâche pour aider les malades et les aidants à lutter contre ce fléau.

Nous dédions ces quelques mots à nos généreux partenaires et donateurs qui, une fois encore cette année, ont fait preuve de leur soutien indéfectible. Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre pour soutenir la mission essentielle de notre fondation : **donner un futur à notre mémoire.**



Philippe Lagayette,
Président



Prof. Philippe Amouyel,
Directeur Général

ORGANISATION

de la Fondation Alzheimer

La Fondation de Coopération Scientifique « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées » a été créée le 26 juin 2008. Ses statuts ont été approuvés par décret du 27 juin 2008. Elle a été initialement nommée « Fondation Plan Alzheimer », puis en 2018 elle a pris le nom de « Fondation Alzheimer ».

Tout au long de l'année 2022, la Fondation a mené activement ses actions de soutien à la recherche française. Comme l'an passé, l'organisation de la Fondation a été impactée par le Covid, en particulier par la pérennisation du télétravail des collaborateurs et le recours régulier aux événements en distanciel pour les instances de gouvernance. Toutefois, l'effort de la Fondation a consisté à reprendre progressivement ses activités essentielles en présentiel, par exemple les réunions du Conseil scientifique et les Rencontres annuels avec les lauréats.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

La direction de la Fondation est assurée par une **équipe resserrée de management** composée de 6 personnes.

Philippe Amouyel, Directeur Général
Olivier Baron, Secrétaire Général
Magali Dumont, Déléguée Scientifique
Mélanie Varlet, Attachée de Direction
Karin Yeo, JPND Communications Manager
Marion Ravenaud, Chargée de Communication

LE COMITÉ OPÉRATIONNEL

Il est composé des meilleurs médecins et scientifiques français du domaine, chargés d'assister le Directeur Général dans la mise en œuvre des missions de la Fondation.

Gaël Chetelat (Imagerie, Caen)
Frédéric Blanc (clinique, Strasbourg)
Olivier Hanon (clinique, gériatrie, Paris)
Emmanuel Hirsch (SHS, éthique, Paris)
Hervé Maisonneuve (médicaments, Lyon)
Raphaëlle Pardossi (fondamentale, Nice)
Marie-Claude Potier (fondamentale, Paris)
David Wallon (génétique, Rouen)

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

La Fondation est dotée d'un Conseil scientifique international de 10 membres qui s'est réuni les 22 et 23 juin 2022 ainsi que les 16 et 17 décembre 2022.

Judes Poirier – McGill University, Canada - Président
Martine Bungener – CERMES 3, France
Stefano Cappa – Institute for Advanced Studies, Pavia, Italie
Cristina Legido-Quigley – King's College London / Steno Diabetes, Angleterre
Eric McDade – Washington University School of Medicine, Etats-Unis
Ronald Petersen – Mayo Clinic, Etats-Unis
Rosa Rademakers – University of Antwerp, Belgique
Julie Schneider – Rush Alzheimer's Disease Center, Etats-Unis
Ingmar Skoog – University of Gothenburg, Sweden Center Copenhagen, Danemark
Joël Ménard – Président honoraire, Faculté de Médecine Paris Descartes, France

▪ COLLÈGE DES ORGANISMES PUBLICS FONDATEURS

Elli Chatzopoulou - INSERM
Remy Slama - INSERM
Etienne Hirsch - INSERM
Isabelle Richard - EHESP
Arnaud Campeon - EHESP
Marine Boisson-Cohen - CNSA

▪ COLLÈGE DES MEMBRES FONDATEURS PRIVÉS

Catherine Liabeuf - Servier
Angel Cedazo-Minguez - Sanofi-aventis
Cyril Schiever - Laboratoires MSD-Chibret
Dominique Blazy - Laboratoires MSD-Chibret
Marc De Garidel - Ipsen

▪ COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Philippe Lagayette - Président
Anne Paoletti - DGS
Jérôme Salomon - DGS
Sandrine Lemery - Conseil Général de l'Economie
Joël Jaouen - Association France-Alzheimer
André Renaudin - Directeur Général d'AG2R La Mondiale

Représentant des chercheurs et enseignants-chercheurs

Titulaire : **Marc Dhenain** (Fontenay-aux-Roses), suppléante : **Hélène Marie** (Sophia-Antipolis)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Fondation est administrée par un Conseil d'administration composé de représentants des fondateurs, de 6 personnalités qualifiées et d'un représentant des enseignants chercheurs.



INFOS CLÉS

de la Fondation Alzheimer

Aujourd'hui la maladie d'Alzheimer c'est

1. Une dégradation inéluctable de la mémoire et du raisonnement
2. Une perte d'autonomie irréversible
3. L'absence de traitement curatif

Notre cause

Recherche, Innovation et Prévention, pour :

donner un futur à notre mémoire

En chiffres



1 200 000
personnes atteintes



La 2^{ème} maladie
dont les français
ont le plus peur

Vision positive & Solidarité

**Tous les espoirs
sont possibles grâce
au soutien que vous
apportez à l'action de
la Fondation Alzheimer**

Excellence & intégrité

NOS ACTIONS

au service de la recherche française



Notre spécificité

Parmi tous les acteurs du domaine, nous sommes :

✓ LÉGITIME

1^{er} financeur non-gouvernemental de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, depuis les 14 dernières années.*

✓ FOCALISÉ

100% dédiée à la recherche française.

Tel que prévu par le règlement intérieur, la politique scientifique est arbitrée par le Conseil scientifique de la Fondation, ce qui permet au Conseil d'administration de l'adapter. Chaque projet de recherche est, lui-même, évalué annuellement par l'équipe de la Fondation sur les volets scientifique, administratif et financier. Le Conseil scientifique expertise également les programmes a posteriori.

✓ SYNERGIQUE

Favorise les interactions entre forces publiques et privées, nationales et internationales.

* D'après une enquête indépendante, disponible sur demande par e-mail.

CHIFFRES

de la Fondation Alzheimer

CLÉS

**Financer les
projets de recherche
audacieux**

99 projets
17,5 millions €

**Initier les efforts
collaboratifs et
le transfert à l'être
humain**

26 projets
1 million €

**Valoriser les
chercheurs les
plus prometteurs**

30 projets
2,8 millions €

**Offrir au grand
public les moyens
de lutter et prévenir
la maladie**

300 000 €

**Faciliter
l'innovation en
matière d'outils
de recherche
performants**

5 projets
30,4 millions €

**Nos actions
en 14 ans**

**+ de 52 M €
engagés**

DANS LA PRESSE

on parle de nous !

En 2022, la Fondation Alzheimer a été citée plus de 60 fois dans la presse française et étrangère. Cela comprend des reportages radio et interviews des experts de la Fondation Alzheimer.

Voici quelques exemples de parutions :

19 février

L'Union : 4000€ pour la Fondation Alzheimer grâce à la Soupe des Chefs de Châlons-en-Champagne



4000 euros pour la fondation Alzheimer grâce à la soupe des chefs de Châlons-en-Champagne

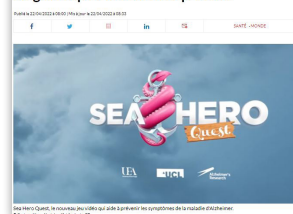


22 avril

La Nouvelle République : Alzheimer : un jeu vidéo pour aider à diagnostiquer la démence précoce



Alzheimer : un jeu vidéo pour aider à diagnostiquer la démence précoce



25 juillet

Femina : Maladie d'Alzheimer : la piste de la musicothérapie pour stimuler la mémoire se confirme



Maladie d'Alzheimer : la piste de la musicothérapie pour stimuler la mémoire se confirme

De récentes recherches donnent un nouvel aperçu de la façon dont la musique modifie les voies de connexion dans le cerveau. Des personnes ayant accédé de suivre un programme de huit semaines de musicothérapie ont en effet montré une cohésion cérébrale améliorée entre deux zones précises, notamment lorsque les chansons étaient connues et appréciées.

© Alexandra Bresson



3 août

Pleine Vie : Le type d'aliments qui peut accroître le risque d'Alzheimer selon une étude,



Le type d'aliments qui peut accroître le risque d'Alzheimer selon une étude



Une étude vient de démontrer qu'un certain type d'aliments est à prescrire afin de diminuer le risque d'Alzheimer.

31 août

France Bleu : Comment booster son cerveau ?



Comment booster son cerveau ?

Diffusion du 25 août 2022

À retrouver dans l'émission



21 septembre

Europe 1 : Alzheimer : où en sont les recherches d'un traitement ?



Alzheimer : où en sont les recherches d'un traitement ?



Elise Derjean, édité par Marion Fossat - 07/23, le 21 septembre 2021, modifié à 12h05, septembre 2021



FINANCER

*des projets ambitieux de recherche sur la
maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées*

La Fondation Alzheimer a su en 2022 **renouveler son investissement et son engagement** vis-à-vis des chercheurs français engagés dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, **en finançant 6 projets de recherche et en accompagnant 1 jeune chercheuse dans son retour en France**, malgré une année 2021 perturbée par la crise sanitaire.



Allocations Jeunes Chercheurs 2022

Ce programme est entièrement dédié aux jeunes chercheurs de formation scientifique ou médicale, travaillant en mobilité dans un laboratoire à l'étranger. L'objectif de la Fondation Alzheimer est de leur proposer de revenir en France, dans un laboratoire français, avec comme objectif de renforcer leur cursus professionnel en vue d'obtenir un futur emploi académique permanent.

Deux profils de candidats sont éligibles pour bénéficier des Allocations Jeunes Chercheurs :

- Etre titulaire d'un doctorat d'Université (PhD) depuis moins de 6 ans, avec une expérience post-doctorale à l'étranger d'au moins 2 ans ; applicable à la date de début du contrat ou au plus tard au 1er janvier de l'année suivant la candidature.
- Etre titulaire d'un doctorat d'exercice de médecine et d'un doctorat d'Université (MD/PhD) depuis moins de 8 ans, avec une expérience de recherche clinique dans un laboratoire différent pendant une mobilité à l'étranger ou en France d'au moins 1 ans ; applicable à la date de début du contrat ou au plus tard au 1er janvier de l'année suivant la candidature.

Les candidats doivent présenter à la Fondation un projet de recherche d'une durée de 3 ans maximum et ce, quel que soit le domaine de recherche fondamentale, clinique ou translationnelle ou en sciences humaines et sociales.

En savoir plus sur cet appel à projet :



La Fondation a reçu 4 dossiers de candidatures dont 3 éligibles et examinés lors du Conseil scientifique du 22 juin 2022. Le faible nombre de dossiers reçus peut s'expliquer par deux facteurs principaux : les pénuries de postes permanents en France et donc la difficulté des candidats à se projeter dans ce type de carrière, et la pandémie de covid-19 qui complique grandement les déplacements géographiques pour le retour en France.

Le Conseil scientifique a retenu la candidature du Dr. Francesca Palese. Anciennement chercheur post-doctorante à l'Université de Californie Irvine (Etats-Unis), elle rejoint brillamment l'Institut Pasteur de Paris (France) pour 3 ans. Ses travaux de recherche portent sur l'implication de la composition lipidique de la membrane cellulaire dans l'accumulation et la propagation de la protéine amyloïde. Le conseil d'administration lui a accordé une allocation d'un montant total de 206 340 € pour 3 ans.





Programme innovant 2022 : « Nouvelles hypothèses en recherche fondamentale et translationnelle précoce »

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées constituent un défi médical, social et sociétal parmi les plus importants dans le monde. Il est indispensable de **mieux comprendre les mécanismes fondamentaux de cette maladie et d'accélérer le transfert des découvertes à l'homme**. Faciliter la réflexion et l'innovation au-delà du champ de connaissances actuelles pour générer de nouvelles hypothèses est une priorité pour la Fondation Alzheimer.

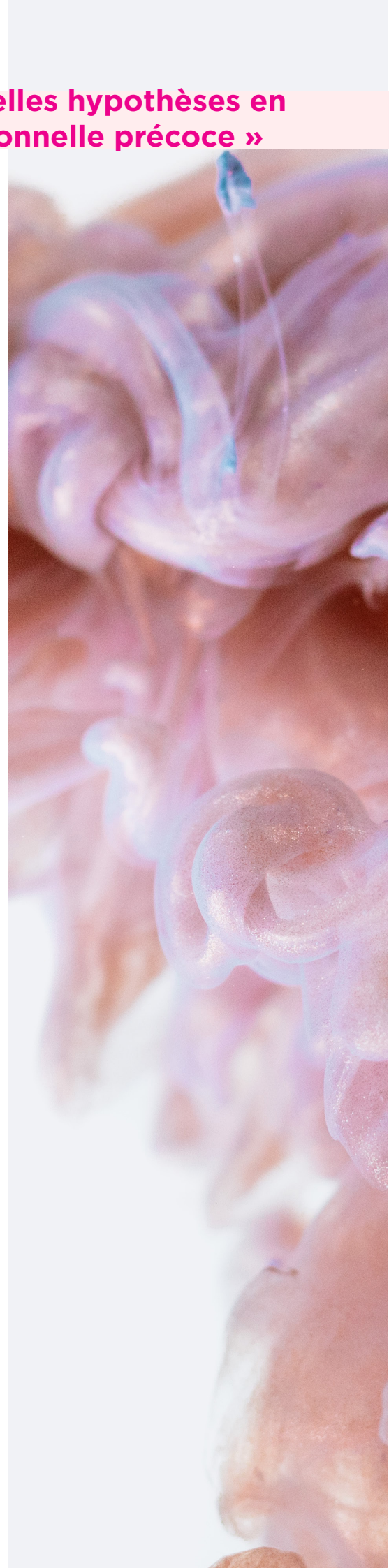
Au travers de son appel à projets thématique 2022, la Fondation Alzheimer soutient tous types de projets innovants et/ou à risque, dans le domaine de la recherche fondamentale et translationnelle précoce sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Parmi les thématiques non exclusives sont encouragés les projets traitant :

1. **De l'intelligence artificielle**, notamment pour répondre aux besoins diagnostic et de prédiction de la pathologie
2. **Des nouveaux biomarqueurs**, c'est-à-dire le développement et/ou la validation de nouvelles cibles pour améliorer le diagnostic et la compréhension des mécanismes physiopathologiques de la maladie
3. Des spécificités liées au sexe et au genre en terme de facteurs de risque, de mécanismes physiopathologiques, ou de prise en charge
4. Des déterminants sociaux en terme de facteurs de risque, de mécanismes physiopathologiques, ou de prise en charge

Pour cet appel à candidatures, le Conseil scientifique international de la Fondation Alzheimer s'est réuni le 23 juin 2022 afin d'étudier dans un premier temps les 34 lettres d'intention reçues. Parmi elles, 21 ont été sélectionnées et les porteurs de projets ont été invités à déposer un dossier complet avant le prochain Conseil Scientifique, qui s'est tenu le 16 décembre 2022.

Afin de maintenir un haut niveau d'excellence et de qualité dans l'attribution des financements, **le Conseil scientifique a sélectionné 6 projets de recherche innovants et ambitieux pouvant apporter de nouvelles connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. Le montant total alloué, par le conseil d'administration, pour l'appel à projets est de 594 600 €.**

En savoir plus sur cet appel à projet :



Julia FUCHS (Collège de France, Paris)	<u>La dérégulation des éléments transposables, cause et cible possibles de la maladie d'Alzheimer ?</u> L'information génétique est contenue dans notre ADN, présent dans les noyaux des cellules. Des modifications anormales de l'expression des gènes ont des conséquences majeures sur le fonctionnement de notre corps et donc de notre cerveau. Les éléments transposables sont des séquences d'ADN particulières pouvant se déplacer dans le génome. Lorsque leur régulation est altérée, cela peut promouvoir l'apparition de la maladie d'Alzheimer. Comment cela se produit-il ?	98 600€
Hélène HIRBEC (CNRS, Montpellier)	<u>Évaluation du gène Clec7a comme cible moléculaire précoce dans la maladie d'Alzheimer.</u> Grâce aux cellules gliales, les neurones sont protégés des agressions et peuvent ainsi fonctionner normalement. En condition pathologique, il arrive que les cellules gliales soient impliquées dans un processus néfaste pour le cerveau. Toutefois, quel est le lien entre ces dernières et la maladie d'Alzheimer ? Une équipe de recherche s'est engagée dans l'analyse du gène Clec7a dont l'expression est augmentée dans le cerveau de patients.	100 000€
Hélène BARELLI (IPMC, Sophia-Antipolis)	<u>Rôles d'un lipide de la myéline encore mal compris dans la maladie d'Alzheimer.</u> Composants principaux des membranes cellulaires, les lipides ont un rôle majeur dans le fonctionnement de notre cerveau. Un assemblage de membranes très particulier est au cœur des travaux du Dr. Barelli : la myéline. La myéline est une véritable enveloppe protectrice des fibres nerveuses qui permet aussi la bonne conduction de l'influx nerveux. Dans la maladie d'Alzheimer, il existe des altérations importantes et précoces de la myéline, responsables de perturbations de la conduction nerveuse. Un acteur essentiel de la myéline, un lipide polyinsaturé encore peu étudié, semble être mis en cause.	100 000€
Frances YEN POTIN (Faculté de médecine, Nancy)	<u>Rôle du récepteur lipoprotéique LSR dans la régulation du trafic du cholestérol astroglie-neurone dépendant de l'ApoE, dans l'inflammation et dans les risques de maladie d'Alzheimer.</u> Le rôle des lipides dans le fonctionnement du cerveau a été démontré par de nombreux travaux de recherche. En particulier, l'importance du cholestérol dans la protection des neurones en fait un objet d'étude incontournable dans la maladie d'Alzheimer. Quels sont les éléments qui interviennent dans son transport ? Grâce à l'identification du récepteur lipoprotéique LSR, de nouvelles perspectives s'ouvrent à nous dans la compréhension de la maladie d'Alzheimer.	96 000€
Bénédicte MANOURY (Necker, Paris)	<u>Activation de TLR9 dans la maladie d'Alzheimer</u> Les mécanismes en lien avec la réponse immunitaire dans le contexte de la maladie d'Alzheimer sont très largement étudiés. Toutefois, à ce jour, il existe encore de nombreuses questions sans réponse quant aux acteurs moléculaires et cellulaires qui sont impliqués. L'équipe de recherche menée par le Dr. Manoury a choisi de focaliser son attention sur le récepteur Toll, un récepteur capable de reconnaître les agents pathogènes présents dans notre organisme et donc de déclencher les phénomènes d'inflammation.	100 000€
Isabelle LE BER (Institut du Cerveau, Paris)	<u>Modélisation de la composante neuroinflammatoire des démences frontotemporales/sclérose latérale amyotrophique grâce aux organoïdes dérivés de patients.</u> La démence frontotemporale est une maladie neurodégénérative caractérisée par des troubles du comportement et du langage. Les causes de cette pathologie sont en partie liées à des mutations génétiques, notamment du gène GRN et C9ORF72. Afin d'analyser en détail le rôle des mutations mais aussi de la présence de la protéine TDP-43 chez les patients, il est impératif de développer de nouveaux outils. L'équipe du Dr. Le Ber, spécialiste de la démence frontotemporale, propose la création de modèles cellulaires à base de matériel humain pour poursuivre les découvertes, notamment grâce à l'utilisation des organoïdes.	100 000€



Atlantic Fellow 2022



Atlantic Fellows

FOR EQUITY
IN BRAIN HEALTH

Parce que la Fondation reconnaît l'importance de soutenir les nouvelles équipes et les jeunes chercheurs impliqués dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, elle se joint au programme Atlantic Fellow du Global Brain Health Institute (GBHI). **Ce programme consiste à proposer une formation innovante de 12 mois en immersion** à l'Université de San Francisco (Etats-Unis) ou au Dublin Trinity College (Irlande) et destinée aux professionnels souhaitant s'investir dans le domaine de la santé du cerveau et des maladies de type Alzheimer.

Dans le cadre du partenariat avec la Fondation Alzheimer, il s'agit de soutenir des jeunes médecins chercheurs français experts de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et poursuivant une mission ambitieuse dans la lutte contre ces pathologies. Le programme prévoit également que lors de son retour en France après la formation internationale, le candidat devra développer un projet innovant et à fort impact dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

Pour cette seconde édition, la Fondation Alzheimer et le GBHI ont reçu deux candidatures. Ce faible nombre peut s'expliquer par les difficultés logistiques que peuvent représenter les mobilités internationales pour les médecins chercheurs en France et la pandémie de covid-19 qui complique grandement les déplacements géographiques entre la France et les Etats-Unis.

Les Conseils scientifiques ont retenu la candidature du Dr. Agathe Vrillon pour cet appel à projets. Médecin neurologue à l'hôpital Lariboisière de Paris et étudiante en doctorat de sciences, **le Dr. Agathe Vrillon a choisi d'effectuer sa formation à l'Université de San Francisco** (Etats-Unis). Après son retour en France, **elle prévoit de développer un projet de structuration de centres de soins spécialisés dans la prise en charge complète des malades Alzheimer dans les zones géographiques en Ile-de-France actuellement dépourvues de spécialistes. Le montant de l'aide allouée pour les 12 mois est de 115 000 €.**





Prix Joël Ménard 2022

Les Prix Joël Menard **encouragent la carrière des jeunes chercheurs français dans les domaines des sciences fondamentales, cliniques et humaines et sociales**. Sélectionnés par notre Conseil scientifique International, les candidats retenus reçoivent chaque année un prix en fonction de leur domaine de recherche ainsi qu'une dotation de 2500€.

Pour se présenter, les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans à la date limite de soumission du dossier et travailler dans un laboratoire de recherche ou un service clinique d'un organisme public français. Toutes les disciplines sont éligibles (biologie, imagerie, génétique, clinique, santé publique, économie, sociologie, éthique ...).

La Fondation a reçu 3 dossiers de candidatures, tous éligibles. Ils ont été examinés lors du Conseil scientifique du 22 juin 2022, qui a retenu deux candidatures pour le Prix en recherche clinique et translationnelle : celles du **Dr. Agathe Vrillon** (Hôpital Lariboisière, Paris) et du **Dr. Nicolas Villain** (Institut du Cerveau, Paris). La cérémonie de remise des Prix Joël Ménard 2022 s'est déroulée lors des 10^{èmes} Rencontres de la Fondation le 8 décembre 2022. Cet événement a également été l'occasion de remettre le Prix Joël Ménard 2021 au **Dr. Maxime Bertoux**, lauréat de l'édition précédente mais dont la remise de prix n'avait pu se faire en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19.







SOUTENIR

l'innovation au service des malades



Appel à projets innovants pour promouvoir le maintien des patients à domicile et pour accompagner les aidants

L'objectif : **réunir les meilleures équipes académiques françaises et les startups positionnées dans le développement d'outils innovants, et ceci à l'usage des patients afin d'améliorer leur vie quotidienne et celle de leurs proches.** Ces projets visent à **favoriser les interactions interdisciplinaires**, en incluant des approches de sciences humaines et sociales. Ils doivent, par ailleurs, reposer sur une méthodologie claire et solide.

Les projets doivent s'intégrer à un environnement créatif de low ou high technologie (notamment en collaboration avec une startup, biotech,et.) domicilié sur le territoire français et si possible associer une approche en sciences humaines et sociales.

La participation des patients et du public aux projets de recherche est fortement encouragée.

Suite au lancement de l'appel à projets en septembre 2022, la Fondation a reçu 3 dossiers de candidatures. **Le Conseil scientifique du 17 décembre 2022 a sélectionné un projet de recherche prometteur qui vise à étudier l'impact de la musique sur la qualité de vie, le fonctionnement du cerveau et l'épuisement des aidants de patients Alzheimer.**

Ce projet est porté par Mme **Mathilde Groussard** (UFR de Psychologie de l'Université de Caen) et la start-up MUSIC CARE pour un montant alloué de 99 644 € pour 24 mois.

En savoir plus sur cet appel à projet :



Mathilde Groussard

Programme Innovant 2022



Son projet ?

Mesurer l'impact de la musique sur la qualité de vie, le fonctionnement du cerveau et l'épuisement des aidants de patients Alzheimer.



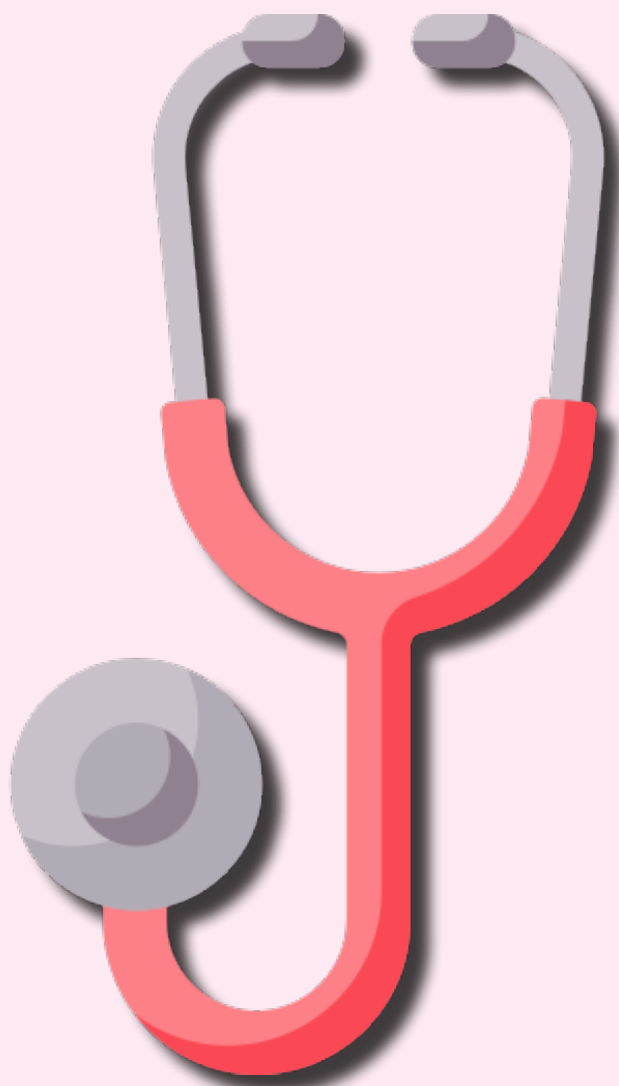


Cohorte Memento

La cohorte Memento lancée en 2011, a impliqué 26 centres mémoire de ressources et de recherche (CMRR). Les inclusions de patients dans la cohorte Memento ont permis de suivre 2 315 personnes. Pour chaque participant, il était prévu un budget pour 5 ans (Année 1 = inclusions / années 2 – 5 = suivis tous les 6 mois) pour les visites et les examens médicaux.

La Fondation Alzheimer a assuré le financement de ce suivi jusqu'à son terme, ainsi que des frais de promotion, ceux de la biobanque nationale, et des extractions d'ADN pour les analyses génétiques.

Depuis, le financement de la biobanque miroir continue d'être assuré par la Fondation pour conserver de manière indépendante cette ressource biologique unique selon les critères de qualité des biobanques exigés par la réglementation internationale (conservation d'une copie de toute la biobanque, dite miroir, dans un lieu indépendant). Le montant annuel moyen alloué s'élève à 41 000 €.



FORMER

les professionnels de santé de demain



Encourager la formation de futurs médecins

Depuis 2015, la Fondation Alzheimer apporte son soutien au Diplôme InterUniversitaire « Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées » : le DIU MA2.

Il s'agit d'une **formation nationale qualifiante destinée aux internes ou jeunes médecins** qui ont pour vocation de travailler dans des Centres de Ressources Mémoires ou en Consultant Mémoires. Cette formation est un excellent moyen de mettre en réseau les professionnels des centres et consultations mémoire, de permettre un diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer tout en améliorant la prise en charge des patients.

Afin de développer les interactions entre les médecins et les chercheurs, le DIU MA2 s'adresse également aux chercheurs souhaitant parfaire leur culture médicale.

Pour accompagner au mieux les malades d'Alzheimer et leurs familles, de l'annonce du diagnostic à la prise en charge, la Fondation Alzheimer s'est engagée dès 2009 en finançant le DIU « *Méthodes de développement industriel : maladie d'Alzheimer et maladies apparentées* » et depuis 2015, le DIU MA2 « *Maladies d'Alzheimer et maladies apparentées* » afin de former et soutenir les professionnels de santé dans leurs missions de soins et de recherche.

Chaque année c'est une trentaine de nouveaux étudiants qui intègrent cette formation. A ce jour, plus de 300 étudiants ont été diplômés !





RENCONTRER

les chercheurs, médecins et professionnels de la santé qui sont engagés au niveau national ou international, dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées



Les 10^{èmes} Rencontres de la Fondation Alzheimer



Une des missions de la Fondation est de valoriser les innovations et les réussites, tout en animant un réseau de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et de médecins. **Les 10^{èmes} rencontres ont eu lieu les 8 et 9 décembre 2022.** La Fondation souhaitant privilégier un format présentiel pour favoriser les échanges, l'évènement a eu lieu à la Cité Universitaire de Paris.

Les participants, ont pu assister à des présentations scientifiques orales de la part des anciens lauréats de la Fondation. Tous ont également pu exposer les résultats de leurs travaux par le biais de présentations de posters. Les 3 meilleurs posters (vote effectué auprès de tous les participants aux 10^{èmes} rencontres) ont récompensé les chercheurs et docteurs suivants :



**Julie Gonneaud
(Caen)**



**Marie Karam
(Paris)**



**Shiraz Deeb
(Lens)**

Les 10^{èmes} Rencontres de la Fondation Alzheimer ont aussi été ponctuées par :

- une conférence de prestige réalisée par le **Prof. Berislav Zlokovic** de l'Université Southern California (Etats-Unis) sur le rôle de l'Apolipoprotéine E4 dans les dysfonctionnements cognitifs, et notamment l'implication de la barrière hémato-encéphalique



(cliquez ou scannez le QRCode pour visionner le replay)

- la cérémonie exceptionnelle de remise des Prix Joël Ménard 2021 et 2022



(cliquez ou scannez le QRCode pour visionner le replay)

Grâce aux multiples moments de convivialité prévus durant les rencontres, les liens entre les chercheurs, médecins et autres professionnels impliqués dans la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées ont pu être établis. Le succès de l'évènement représente une vraie récompense pour la Fondation !



Participation à des congrès scientifiques et médicaux

En 2022, la Fondation a été présente lors de 2 événements majeurs du calendrier de rencontres de la communauté scientifique et médicale :

20 et 21 octobre

Toulouse

La Fondation a soutenu l'organisation des **Journées Scientifiques de la Fédération des Centres mémoires.**

Ces journées dédiées aux chercheurs et aux professionnels de santé engagés dans la prise en charge des malades sont un lieu d'échanges riches et propices à la mise en place de nouvelles collaborations.

La Fondation y a également présenté ses missions et ses actions au moyen d'un stand.



2 au 5 novembre

Paris et Lille

La Fondation a soutenu l'organisation du congrès international sur les démences fronto-temporales. Ce congrès s'est déroulé pour la 1ère fois en France et concerne la communauté scientifique impliquée dans la recherche sur les démences fronto-temporales, maladies apparentées à la maladie d'Alzheimer. La Fondation a été actrice de l'évènement en présentant ses missions et ses actions au moyen d'un stand et en participant à la journée des aidants, organisée en parallèle des présentations scientifiques.





PROMOUVOIR

*une dimension européenne et internationale de la recherche
sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées*



La Présidence de l'initiative de **programmation conjointe sur les maladies neurodégénératives (JPND)** et en particulier la maladie d'Alzheimer est assurée par le Directeur Général de la Fondation qui a été renouvelé à la tête de cette organisation en novembre 2021. Ce projet, initié par la ministre de la Recherche, en 2008, lors de la Présidence Française de l'Union Européenne, regroupe aujourd'hui 30 pays et a pour objectif de lancer des programmes de collaboration européen financés par des fonds propres des pays dans un processus de participation volontaire « à la carte » selon un agenda de recherche stratégique défini en commun. C'est la plus importante action de coopération internationale dans le domaine de la recherche sur les maladies dégénératives.

En 2021, le JPND a poursuivi ses actions et la Fondation y a largement contribué en intervenant à la fois sur le management global par l'action du directeur général, le Professeur Philippe Amouyel et sur la coordination du Work Package 5 du programme H2020 JPco-fuND 2 = Communication, Exploitation and Dissemination of the results (81 322€/2020 - 2023). A ce titre, la Fondation Alzheimer a assuré la promotion de cet appel à projet.

Au sein de la Fondation Alzheimer et sous l'autorité du Directeur Général, Madame Karin Yeo, Communications Manager du JPND depuis le 5 novembre 2018, est en charge d'animer ce projet. Elle est assistée, dans ses missions par l'Attachée de direction, Madame Mélanie Varlet et par le secrétaire général, Monsieur Olivier Baron.

Madame Karin Yeo, a assuré la communication du JPND en réalisant les missions suivantes :

- Promotion des appels à projets du JPCofuND
- Diffusion des résultats des appels à projets
- Aide à la dissémination des résultats et des réussites des responsables de projets
- Réalisation des entretiens et en faisant la promotion du programme JPND grâce au site internet et aux publications
- Mise à jour régulièrement l'animation du site web du JPND et de ses réseaux sociaux
- Développement des interfaces pour les outils scientifiques développés au JPND (Cartographie des financements, portail des cohortes, portail des modèles animaux)
- Diffusion la liste des nouvelles scientifiques mensuelles
- Participation aux conférences téléphoniques de l'Executive Board
- Participation aux réunions du Management Board.

Au cours de l'année 2021, le JPND, sous la coordination de son Président le Pr. Philippe Amouyel, l'institution coordinatrice étant l'Inserm, a assuré l'exploitation du programme européen ERANET co-fund, JPco-fuND2, obtenu dans le cadre de l'appel à projet H2020. **Ce projet qui regroupe 30 agences de financement de 25 pays pour un budget réservé pour 2020 par chaque participant de 34 millions d'euros, abondé par la Commission Européenne d'un montant de 11 millions d'euros sur 5 ans.** Ce financement permet d'assurer le financement de la participation de la Fondation au JPND jusqu'en 2023.



En savoir plus

En 4 janvier 2022, JPco-fuND 2 a lancé un appel intitulé « *Understanding the Mechanisms of Non-Pharmacological Interventions* ». Le programme a recueilli 94 lettres d'intention, incluant 429 équipes de 21 pays. Un total de 39 propositions complètes a été examiné. Suite à l'évaluation des 39 dossiers, **14 projets ont été sélectionnés pour un montant de 17.4M€.**

Le JPND a également lancé le 3 novembre 2022, un appel intitulé « Concepts for Health and Social Care Research for Neurodegenerative Diseases ». 8 pays ont participé à cet appel : Canada (CIHR), France (ANR), Germany (BMBF), Italy (IT-MOH), Ireland (HRB), The Netherlands (ZonMw), Sweden (FORTE).

Le JPND participe également à un autre programme européen déposé en 2018 et retenu par la Commission Européenne. Il s'agit du **projet EBRA** (European Brain Research Area). Ce programme de type CSA (Coordination and Support Action) associe 3 programmes européens (JPND, Neuron, Human Brain Project) et est coordonné par la société savante « European Brain Council ».

Le 28 avril 2022, JPND a organisé un symposium JPND/JPcofuND 2 pour les projets soutenus par JPND dans le cadre des appels JPND/JPcofuND 2 de 2017 à 2019. Plus de 100 participants de 30 projets soutenus par JPND, des représentants d'organismes de financement et des instances dirigeantes de JPND se sont réunis aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique à Bruxelles pour assister au symposium d'une journée sur la recherche sur les maladies neurodégénératives (ND).



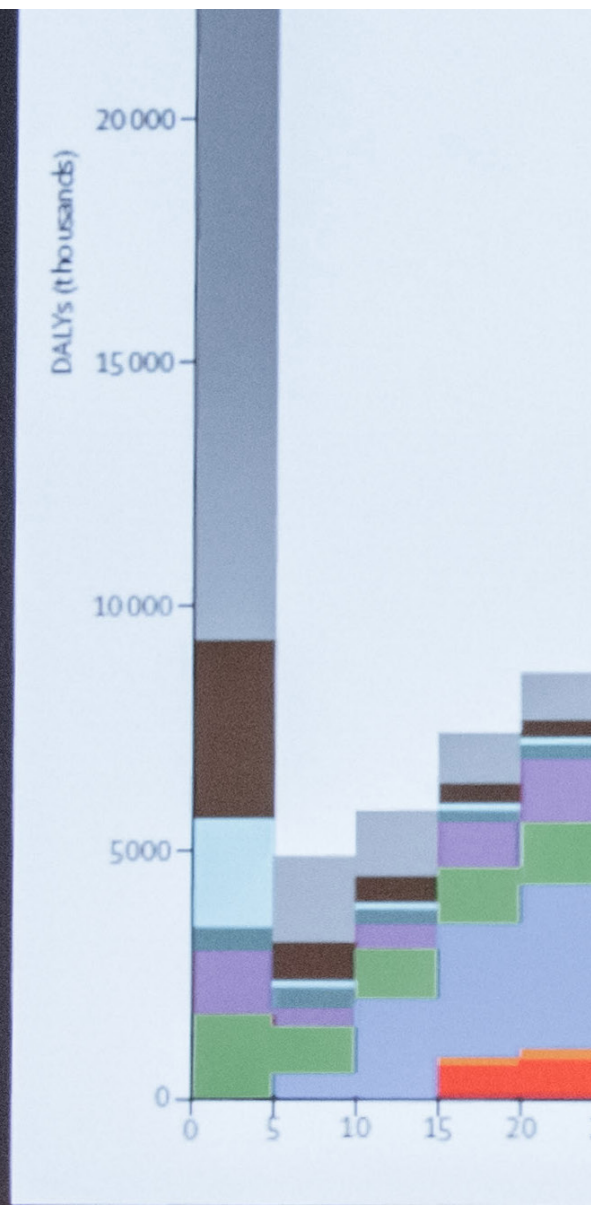
JPND Symposium, 28 avril 2022 à Bruxelles
Prof. Stefano Cappa (Président du Symposium), le Prof. Philippe Amouyel (Président du JPND),
Prof. Thomas Gasser (Président du JPND SAB), Ana Diaz-Ponce et Kevin Quaid (Représentants du PPI)

JPND
research
EU Joint Programme – Neurodegenerative Disease Research

Neurodegenerative Disease Research Without Borders

Bringing together
 • Researchers
 • National funding bodies
 • National strategies and investments
 • Industry

Optimising research
 • International calls
 • Joint calls for working groups
 • Stakeholder alignment
 • Strategic alignment actions





PRÉVENIR

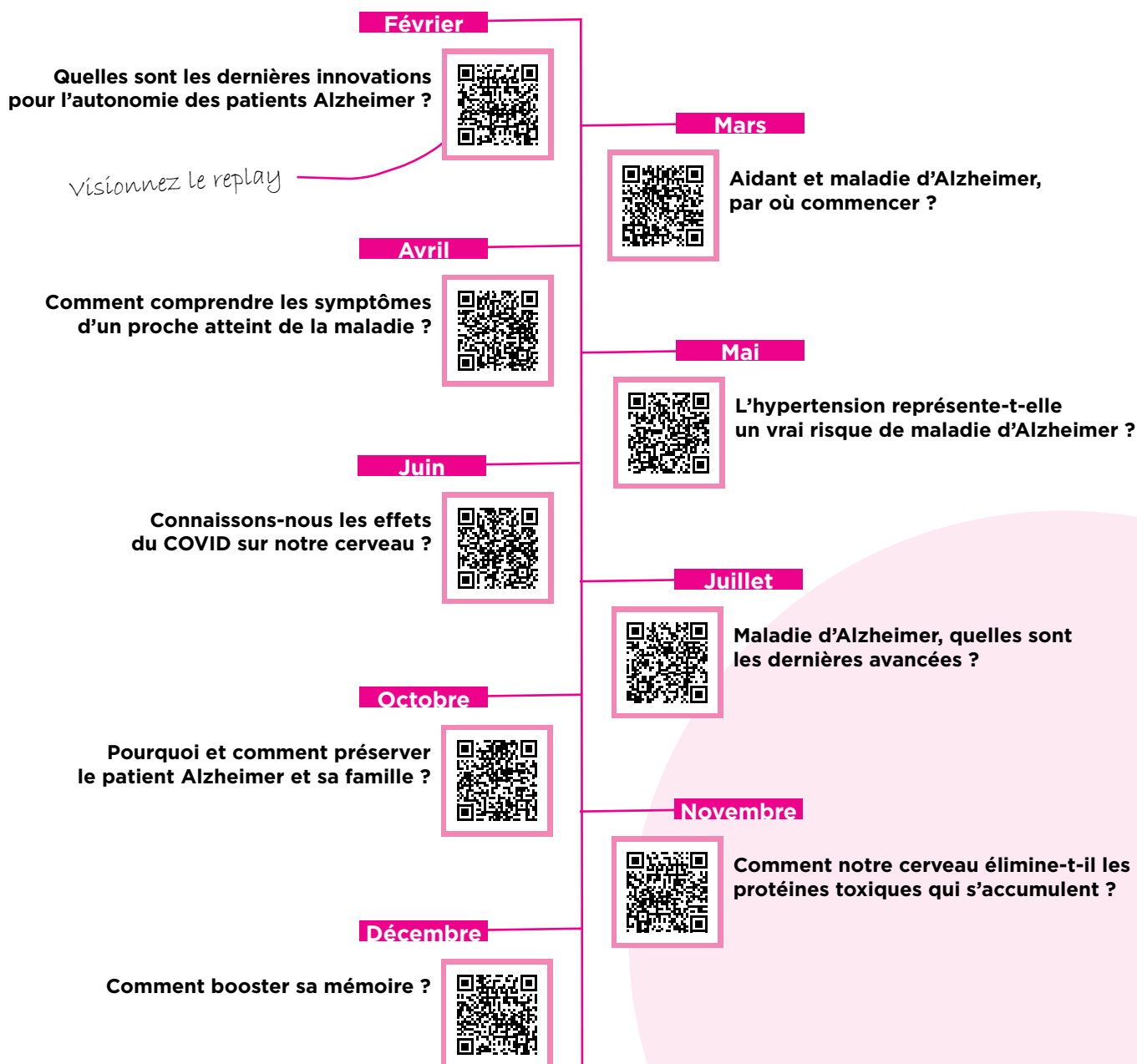
*la maladie d'Alzheimer dès le plus jeune âge,
afin de retarder l'arrivée des premiers symptômes.*

La sensibilisation du grand public est une étape clé de la prévention. Forte de ses succès en 2021, la Fondation Alzheimer a continué de vous proposer des événements virtuels mensuels, dans le cadre de sa mission de prévention de la maladie.



Les rendez-vous mensuels de la Fondation Alzheimer

Initiés en 2021, les « Rendez-vous mensuels de la Fondation » sont des moments d'échanges privilégiés entre les experts nationaux de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées et le grand public. Proposés sous le format de conférence en ligne mensuelles, ils sont organisés de manière suivante : présentation de la thématique de la conférence et des invités, présentations thématiques courtes par chacun des experts scientifiques et réponses aux questions du public, en direct. Chaque conférence est enregistrée et disponible en replay sur notre [chaîne YouTube](#) ainsi que notre [site web](#). En 2022 nous vous avons proposé les conférences suivantes :





Semaine du Cerveau

La Semaine du Cerveau est un événement coordonné par la Société des Neurosciences, auquel la Fondation participe depuis plusieurs années.

L'édition 2022 a été organisée du 14 au 20 mars.

Dans ce cadre, la Fondation Alzheimer s'est engagée comme partenaire en animant une conférence en ligne sur la thématique suivante : **comment booster sa mémoire en 1h ?**

Comment booster sa mémoire en 1h ?

Un événement proposé dans le cadre de la Semaine du Cerveau 2022.

Conférence en ligne
mardi 15 mars à 17h30
(Inscription gratuite)

Participez à notre événement interactif et apprenez à développer votre mémoire grâce aux exercices pratiques de nos experts !

LA SEMAINE DU CERVEAU 2022 14 - 20 MARS

FONDATION ALZHEIMER

LA MÉTHODE MARTINEZ

Le **Professeur Philippe Amouyel**, Directeur Général de la Fondation Alzheimer, accompagné du **champion de France de mémoire Sébastien Martinez**, ont proposé aux 731 participants présents ce jour-là, des exercices ludiques pour apprendre à faire travailler son cerveau et sa mémoire.



Journée Mondiale Alzheimer



Comme chaque année à l'occasion de la Journée Mondiale Alzheimer, le **21 septembre**, la Fondation Alzheimer a proposé une campagne thématique. Cette année, l'innovation au service des malades et de leurs familles était à l'honneur. Site web, newsletters, réseaux sociaux, conférence en ligne... grâce à différents outils nous avons offert à nos adhérents de découvrir des projets de chercheurs engagés en faveur du maintien à domicile de nos aînés.

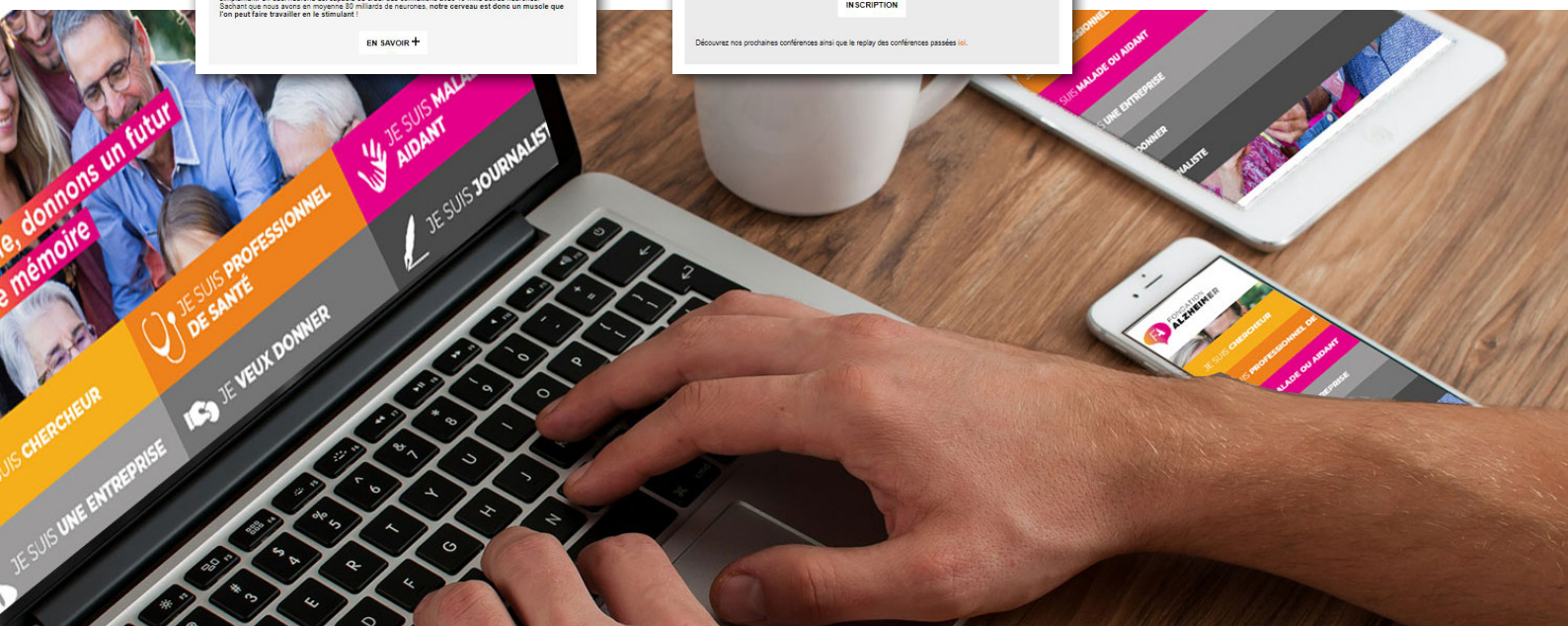


Site web, newsletters et réseaux sociaux

En 2022 c'est plus de 30 newsletters envoyées à nos donateurs :



Pour vous abonner et recevoir nos prochaines newsletter, c'est par ici !



Actualités, rediffusion de conférences, conseils pour retarder l'arrivée des premiers signes de la maladie d'Alzheimer, retrouvez toutes nos publications sur nos réseaux sociaux et notre site web !

En 2022 la Fondation Alzheimer s'est également lancée sur **Instagram** ; **abonnez-vous à notre compte pour ne manquer aucune information !**



www.fondation-alzheimer.org



Fondation Alzheimer

@StopALZ



RENFORCER

nos valeurs



Adhésion au label « Don en Confiance »

La Fondation est profondément engagée dans une démarche de transparence et d'intégrité vis-à-vis des donateurs.

Pour cela, elle a adhéré en 2021 au label du Don en Confiance et **a obtenu sa labellisation le 17 février 2022 pour une durée de trois ans**, renouvelable.



Elle a été accompagnée dans cette démarche par les experts du label. Afin de poursuivre cet objectif et garantir le suivi strict du référentiel déontologique proposé par le Don en confiance, **la Fondation est désormais accompagnée d'un expert du Don en confiance.**

Ce dernier est présent lors des moments forts de la vie de la Fondation et analyse les processus mis en place notamment en matière de gouvernance, de gestion et de communication dans une vision d'amélioration continue de nos procédures. Un rapport annuel rédigé par l'expert est présenté devant la Commission d'agrément.



Signature de la charte de développement responsable des neurotechnologies

Le développement de nouvelles neurotechnologies n'est pas sans risque pour les organisations impliquées ni pour les utilisateurs. En particulier, la collecte et l'utilisation de données personnelles concernant le cerveau sont des éléments à prendre en considération lors de l'élaboration des protocoles de recherche et d'utilisation des neurotechnologies. Une charte a donc été proposée par le Ministère de la recherche et de l'innovation afin d'encadrer les pratiques et d'accompagner les organisations et utilisateurs concernées.

La Fondation agissant en qualité de financeur de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées, est amenée à soutenir des projets de recherche prévoyant le développement de nouvelles neurotechnologies. Afin de participer à ce débat de fond, la Fondation était présente lors de la présentation officielle de la charte le 17 novembre 2022 à la Maison de la Mutualité à Paris dans la perspective de signer cette charte.



Engagement en faveur de l'intégrité scientifique

L'office français de l'intégrité scientifique (OFIS) est un **organisme académique qui coordonne les politiques en faveur de l'intégrité scientifique** et qui guide tous les acteurs du domaine de la recherche pour la réalisation d'une recherche responsable. Dans ce cadre, les organisations signataires de la charte de déontologie des métiers de la recherche disposent d'un référent intégrité au sein de la structure nommée par la direction. La Fondation, possède son référent depuis 2021, et a participé à la journée d'échanges de l'OFIS le 17 novembre 2022 à Paris. Cette journée a été l'occasion de réfléchir sur les actions à venir suite à l'enquête des pratiques nationales en matière d'intégrité scientifique réalisée par l'OFIS.

Retrouvez tous nos engagements pour une science responsable, sur notre site web :





LE RAPPORT FINANCIER

de la Fondation Alzheimer



Présentation et contextualisation

2008 - 2012 : Création de la Fondation Alzheimer dans le cadre du volet recherche du plan national « Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées »

2012 - 2022

- Indépendance financière vis-à-vis de l'Etat
- Modèle économique : 2/3 ressources propres + 1/3 générosité du public, investis annuellement dans la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Montant annuel des investissements : 1 million €

Le saviez-vous ?

- Un projet de recherche dure plusieurs années. La recherche scientifique et médicale nécessite en particulier des ressources importantes.
- Depuis sa création, la Fondation Alzheimer fait le choix de financer des projets qualitatifs et d'envergure, avec un objectif d'investissement d'un million d'euros chaque année.

Transparence et certification des comptes de la Fondation : nos comptes ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Deloitte.

Notre modèle économique

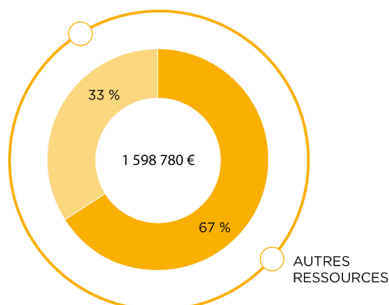
- Le modèle économique de la fondation Alzheimer repose sur le rendement de sa dotation, les dons et legs et l'utilisation de sa dotation consommable. Ces ressources lui permettent de financer d'importants programmes de recherche depuis plus de 15 ans.
- A sa création, la Fondation a bénéficié d'une dotation initiale de 39,6M€. Au 31/12/2022, elle dispose de 27,818 M€ de ressources propres auxquels s'ajoutent 7M€ de plus-values sur placements financiers non retracés au bilan, soit au total 34.818 M€.

Situation de la Fondation en 2022

Constatant, depuis plusieurs années, la diminution du rendement des placements financiers, le conseil d'Administration a décidé de reconsidérer les ressources de la fondation en développant le recours à la générosité publique (mécénat, dons et legs). l'objectif est d'avoir un ratio de 50/50 entre les ressources issues des placements de la dotation et ceux dues à la générosité publique. La consommation de la dotation consommable permet de financer les frais de fonctionnement de la fondation. C'est un modèle économique équilibré qui permet à la fondation de maintenir un niveau élevé de contribution au financement de la recherche française sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.

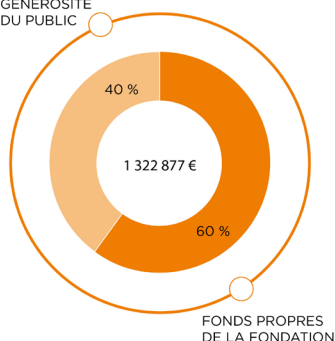
RESSOURCES 2022

RESSOURCES COLLECTÉES
AUPRES DU PUBLIC



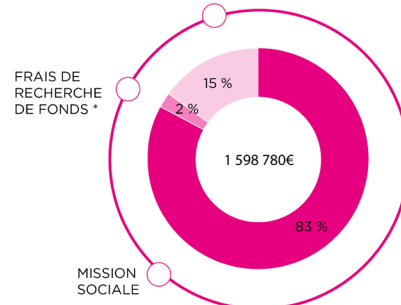
FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN 2022

GENÉROSITÉ
DU PUBLIC



EMPLOIS INSCRITS AU CROD 2022

FRAIS DE
FONCTIONNEMENT



* Ces frais de recherche sont largement couverts par l'utilisation des fonds propres de la Fondation Alzheimer, de manière à ce que l'intégralité de la générosité du grand public soit bien reversée à la recherche (Cf le graphique « financement de la recherche »)

COLLECTE 2022



Bilan passif au 31/12/2022

Passif en euros (€)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
I - Fonds propres		
Fonds propres / Fonds associatifs		
• Fonds propres statutaires	26 446 000	26 446 000
• Fonds propres complémentaires		
Réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette (sous total)	26 446 000	26 446 000
Fonds propres consommables	1 371 607	1 992 732
Total I	27 817 607	28 438 732
II - Fonds reportés et dédiés		
• Fonds reportés liés aux legs ou donation	183 000	162 677
• Fonds dédiés	2 846 230	2 975 319
Total II	3 029 230	3 137 996
III - Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
IV - Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	86 232	88 913
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 997	46 819
Autres dettes	4 698 761	4 261 428
Produits constatés d'avance		
Total IV	4 815 990	4 397 160
Ecart de conversion Passif (V)	228	228
Total Général (I + II + III + III bis + IV + V)	35 663 055	35 974 116

Bilan actif au 31/12/2022

Actif en euros (€)	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)			Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
	Brut	Amortissements et dépressia- tions à déduire)	Net	Net
I - Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	4 608	2 189	2 419	3 955
Immobilisations corporelles			-	
Bien reçus par Legs ou donations destinés à être cédés	123 000		123 000	
Immobilisations financières			-	
Total I	127 608	2 189	125 419	3 955
II - Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
• Créances clients, usagers et comptes rattachés	323 923		323 923	272 599
• Créances reçues par legs ou donation	60 000		60 000	162 676
Autres	8 405		8 405	34 300
Valeurs mobilières de placement	34 088 740		34 088 740	34 088 740
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 041 655		1 041 655	1 407 848
Charges constatées d'avance	14 313		14 313	3 997
Total II	35 537 636		35 537 636	35 970 160
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
Total Général (I + II + III + IV + V)	35 665 244	2 189	35 663 055	35 974 115

Bilan simplifié

Bilan actif, exercice 2022 (net)		Bilan passif, exercice 2022	
Actif immobilisé	125 419	Fonds propres / Fonds associatifs	27 817 607
Actif circulant	35 537 636	Fonds reportés et dédiés	3 029 230
Total	35 663 055	Dettes	4 815 990
		Ecarts de conversion Passif	228
		Total	35 663 055

La Fondation Alzheimer est une fondation solide. Elle repose un des **fonds propres importants** lui permettant d'établir une **stratégie de soutien à la recherche à long terme**. Les dettes apparaissant au bilan représentent les conventions et contrats de soutien à la recherche en cours d'exécution. Lorsqu'un projet est accepté et les conventions signées, les sommes liées à ce projet sont enregistrées en dettes pour la fondation tout au long de sa réalisation.

La Fondation Alzheimer applique la réglementation comptable ANC 2018-06. Ses ressources sont issues de la générosité publique, du rendement des placements de sa dotation et de l'utilisation de sa dotation consommable. Les dépenses sont essentiellement liées au financement de la recherche et à la réalisation du projet JPND dont la fondation a été chargée et qui est financée par des fonds européens. Les frais de fonctionnement de la fondation sont limités à 200 K€ par an.

Compte de Résultat exercice 2022 (en €)

	Exercice 2022 (selon ANC 2018-06)	Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)
I - Produit d'exploitation		
Cotisations		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	143 523	30 163
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	621 126	257 903
Ressources liées à la générosité du public		
• Dons manuels	266 488	231 771
• Mécénat	5 300	8 234
• Legs, donations et assurances-vie	235 722	59 928
Contributions financières	11 653	115 420
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	311 566	77 974
Autres produits		
Autres produits	1 527	8
TOTAL I	1 596 905	781 401
II - Charges d'exploitation¹		
Autres achats et charges externes	386 047	255 583
Aides financières	763 676	132 323
Impôts, taxes et versements assimilés	992	1 488
Salaires et traitements	189 477	202 387
Charges sociales	74 305	82 542
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 536	653
Dotations aux provisions		
Subventions accordées pas l'association		
Reports en fonds dédiés	182 477	214 977
Autres charges	270	1 503
• Autres charges		
TOTAL II	1 598 780	891 457
1. Résultat d'exploitation (I-II)		
Produits financiers	1 875	110 056
Autres intérêts et produits financiers		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	1 875	110 056
TOTAL III	1 875	110 056
Charges financières		
TOTAL IV		
2. Résultat Financier (III-IV)	1 875	110 056
3. Résultat courant avant impôt (I - II + III - IV)		0
Produits exceptionnels		
Total V		
4. Résultat exceptionnel (V - VI)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 598 780	891 457
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 598 780	891 457
Excédent ou déficit		0

Compte de Résultat par Origine et Destination

Produits et charges par origine et destination	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
Produit par origine				
1. Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	0		0	
1.2 Dons, legs et mécénat				
• Dons manuels	266 488	266 488	231 771	231 771
• Legs, donations et assurances-vie	235 722	235 722	59 928	59 928
• Mécénat	5 300	5 300	8 234	8 234
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	11 653		115 420	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	624 527		367 966	
3. Subventions et autres concours publics	143 523		30 163	
4. Reprises sur provisions et dépréciations				
5. Utilisations des fonds dédiés antérieurs	311 566		77 974	
TOTAL	1 598 780	507 510	891 457	299 933
Charges par destination				
1. Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
• Actions réalisées par l'organisme	257 443		113 411	45 561
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	882 957	524 703	240 224	200 000
1.2 Réalisées à l'étranger				
• Actions réalisées par l'organisme			116 013	
• Versements à un organisme central ou à d'autres organismes				
2. Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	39 936		37 180	37 180
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. Frais de fonctionnement	235 967		169 651	
4. Dotations aux provisions et dépréciations				
5. Impôt sur les bénéfices				
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	182 477		214 978	
TOTAL	1 598 780	524 703	891 457	282 741
Exédent ou déficit	0	- 17 192	0	17 192

* Ces frais de recherche de fonds sont largement couverts par l'utilisation des fonds propres de la Fondation Alzheimer, de manière à ce que l'intégralité des dons issus de la générosité du grand public soit bien reversée à la recherche (Cf le graphique « Financement de la recherche »).

**Ensemble,
soutenons les
chercheurs et
donnons un futur
à notre mémoire.**



Fondation Alzheimer
8 rue de la Croix Jarry, 75013 Paris
www.fondation-alzheimer.org